

GEJËJÛ Í
GEFGËHÁ

Raid Insecticide contre fourmis, coquerelles et perce-oreilles 18

AÉROSOL D'AMBIANCE ET DE CONTACT

DOMESTIQUE

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE :

d- phénotrène 0,20 %, tétraméthrine 0,20 %,

No D'HOM. 29697 LOI P.A.

ATTENTION



EXPLOSIF

350 g

S. C. JOHNSON
UNE ENTREPRISE FAMILIALE (logo)

S. C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, Brantford, ON, Canada N3T 5R1
1-800-558-5566

UTILISER CONTRE LES INSECTES RAMPANTS tels que : fourmis, mille-pattes, coquerelles, grillons, puces, lépismes argentés, perce-oreilles et araignées.

MODE D'EMPLOI : Bien agiter avant l'emploi. Tenir le contenant à la verticale pour vaporiser. Pulvériser le produit sur le plus d'insectes possible ainsi que dans toutes les parties de la pièce où pourraient habiter les insectes. Porter une attention spéciale aux fissures, aux surfaces cachées sous les évier et derrière les cuisinières et les réfrigérateurs, aux espaces de rangement et partout où les insectes pourraient se cacher. Pour tuer les fourmis, vaporiser le produit sur les portes, les cadres de fenêtres, les parcours des fourmis et autres points d'entrée. Répéter au besoin. **PUCES :** Vaporiser le produit dans les lieux où couchent les animaux de compagnie et sur les planchers avoisinants, mais pas sur les meubles ou les tapis avec lesquels les personnes entrent régulièrement en contact. Enlever la vieille litière et la remplacer par de la litière neuve après le traitement. **NE PAS VAPORISER LE PRODUIT SUR LES ANIMAUX.** Pour les autres insectes énumérés ci-dessus, vaporiser le produit autour des cadres de portes et de fenêtres, à l'intérieur et à l'extérieur.

PRÉCAUTIONS : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Nocif si ingéré ou absorbé par la peau. Contient un distillat de pétrole. Ne pas inhaler les vapeurs ni le brouillard de pulvérisation. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains à l'eau chaude et au savon après l'emploi. **NE PAS VAPORISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX.** Éviter de contaminer les produits alimentaires. Ne pas utiliser dans les établissements commerciaux destinés à la préparation ou à la transformation des aliments. À domicile, toutes les surfaces et les ustensiles servant à la transformation alimentaire doivent être couverts pendant le traitement, ou être lavés à fond puis rincés avant d'être utilisés. Enlever ou couvrir les aliments exposés. Sortir les oiseaux et les animaux de compagnie et couvrir les aquariums avant de vaporiser le produit. Quitter la pièce pendant au moins 15 minutes après la pulvérisation et aérer avant de réintégrer les lieux. Contenu sous pression. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas percer ni incinérer le contenant. L'exposition à des températures supérieures à 50 °C peut provoquer une explosion du contenant. Ne pas utiliser ce produit sur ou dans un appareil électrique, en raison du risque de choc électrique. Ne pas utiliser sur les adiantes pédalés. Ne pas vaporiser sur les cultures légumières.

PREMIERS SOINS : **En cas de contact avec la peau ou les vêtements,** enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec les yeux,** garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Administrer un traitement symptomatique. CONTIENT UN DISTILLAT DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition.

ENTREPOSAGE : Entreposer dans un endroit frais et sec, à l'écart de la chaleur et de la flamme nue.

ÉLIMINATION : Ne pas utiliser le contenant vide; appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression résiduelle. Envelopper le contenant vide dans plusieurs épaisseurs de papier journal et le jeter avec les ordures ménagères. Ne pas percer ni incinérer.

Questions ou commentaires? Composer le 1-800-558-5566 ou écrire à Helen Johnson.
© Marque canadienne déposée de S. C. Johnson & Son, Inc. Utilisateur autorisé S. C. JOHNSON ET FILS, LIMITÉE, Brantford, ON, Canada N3T 5R1.

InfoInsectes.ca

POUR VENTE AU CANADA SEULEMENT

Le présent service de transcription d'étiquettes est offert par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire afin de faciliter la recherche des renseignements qui apparaissent sur les étiquettes. Les renseignements fournis ne remplacent pas les étiquettes officielles en papier. L'ARLA ne fournit pas d'assurance ou de garantie que les renseignements obtenus de ce service sont exacts et courants et, par conséquent, n'assume aucune responsabilité relativement à des pertes résultant, directement ou indirectement, de l'utilisation de ce service.

+))